



Autorisation parentale pour les athlètes mineurs
27ème Marathon Relais des Entreprises et Associations
Viriat - samedi 8 juin 2019

Le règlement complet de la course est disponible sur notre site Internet : www.viriatmarathon.com
Par la présente autorisation, le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la compétition, et déclare l'accepter sans aucune restriction.

Extrait du règlement de la course

Limite d'âge 16 ans (né(e)s en 2003 et avant) - Inscriptions sous l'autorisation des parents pour les mineurs nés entre le 09 juin 2001 et le 31 décembre 2003 (signature obligatoire voir ci-dessous)

Chaque concurrent aura un dossard qu'il restituera à l'arrivée.

- Chacun des 6 concurrents effectue un relais de 6km (1 tour de circuit)
- Le 7^{ème} et dernier tour de 6km est effectué par l'équipe au complet
- Tous les concurrents parcourent donc chacun 2x6km (le 6^{ème} relayeur les effectuant de façon consécutive).
- Le classement est effectué lors de l'arrivée des 6 concurrents groupés, seules les équipes complètes sont classées.
- Les relais s'effectuent exclusivement dans la zone réservée à proximité de la ligne d'arrivée.
- Chacun portera un dossard avec le numéro attribué à son équipe.

Participation sous réserve de fournir **obligatoirement** :

- **un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an à la date de la compétition.
- **ou de la photocopie d'une licence compétition** délivrée par FFA - FFCO - FFPM - FF TRIATHLON en cours de validité à la date de la manifestation.

Je soussigné.....(père, mère, tuteur, tutrice)*.
autorise l'athlète mineur (Nom/Prénom).....
né (e) le.....
à participer à la course du 27ème marathon relais des entreprises et associations avec l'équipe
(nom de l'équipe).....

*(rayer les mentions inutiles)

Date et signature